

Le 28 octobre 2009

Monsieur Guillermo Planas
Directeur d'Éoliennes de L'Érable
Groupe Elecnor - Enerfin Sociedad de Energia
2075, rue University, bureau 1015
Montréal (Québec) H3A 2L1

Objet : Commentaires à la suite des réponses aux questions et commentaires sur le rapport d'inventaire printanier de l'avifaune concernant le projet d'aménagement d'un parc éolien sur le territoire de la municipalité régionale de comté de L'Érable (Dossier 3211-12-127)

Monsieur,

À la suite des réponses que M. Dany Desruisseaux de SNC-Lavalin Environnement, consultant pour les Éoliennes de L'Érable, nous a fait parvenir le 23 octobre dernier concernant les questions et commentaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) que nous vous avons transmis le 16 octobre, le MRNF a quelques commentaires à apporter pour améliorer la compréhension des résultats, mais ne remet pas en question la recevabilité de l'étude d'impact. Les commentaires du MRNF sont :

« Question et réponse 1 (total de la saison dans le tableau 4) »

Nous avons questionné le consultant sur la pertinence d'ajouter le nombre total d'oiseaux de proie pour la saison et les taux de migration pour la saison pour les trois sites (deux sites de référence et le site d'étude dans la MRC de l'Érable) parce que cette valeur n'a pas été compilée pour le site d'étude. En effet, ces données sont disponibles pour presque toutes les journées du 24 mars 2009 au 26 mai 2009 pour les deux sites de référence (une soixantaine de jours), alors que l'inventaire du consultant au site d'étude n'aura été que de 20 journées pendant cette période (mais je dois préciser que c'est l'effort demandé par notre protocole). Les valeurs présentées au bas du tableau comme « total de la saison » pour la MRC de l'Érable ne sont pas exactes, car aucun inventaire n'a été réalisé pour la quarantaine d'autres journées au cours de cette période. Les valeurs pour le « total de la saison » ne sont donc pas,

...2

dans les faits, disponibles. C'est pourquoi nous considérons qu'il n'est pas pertinent d'ajouter le total de la saison pour les deux autres stations (ou du moins, le consultant devrait préciser que la donnée n'est pas disponible pour le site d'étude et non pas prendre la donnée pour les 20 journées d'inventaires comme étant le total de la saison).

Par ailleurs, les comparaisons réalisées par le consultant avec les sites de référence n'ont pas été faites dans l'esprit de l'utilisation suggérée dans le protocole. En réalité, le protocole suggère de comparer les données de migration obtenues avec d'autres sites afin de s'assurer que la période couverte comprend les principaux pics de migration : *« Comme les inventaires réalisés aux stations de dénombrement d'oiseaux (ex. : Raoul-Roy) sont effectués sur une base quasi quotidienne, il sera possible de connaître les taux de passage migratoires pour les journées non couvertes par les inventaires sur les sites considérés pour l'implantation de parcs éoliens »*. L'idée de ne comparer que les journées pour lesquelles les inventaires ont été réalisés au site d'étude mène à une vision réductrice et ne donne pas une idée réelle de la situation sur le site étudié. La comparaison la plus utile avec les observatoires connus (celle qui était initialement visée par le protocole) est de vérifier à quel moment les pics de migration ont lieu afin de s'assurer que ces pics ont bel et bien été couverts lors des inventaires. Par exemple, un nombre important d'oiseaux a été dénombré au site Raoul-Roy le 5 mai 2009. Cette journée n'a pas fait l'objet d'inventaire au site d'étude. Le consultant aurait dû inscrire les valeurs disponibles pour les sites de référence dans le tableau 4 et à la figure 8. L'interprétation des résultats aurait pu permettre au consultant de conclure que les valeurs obtenues représentent des minimums et donc que l'importance du site pour la migration peut avoir été sous-estimée.

Par ailleurs, même si les valeurs obtenues au site d'étude sont inférieures aux sites de référence, ça ne veut pas nécessairement dire que la migration n'est pas importante. Certains endroits peuvent être particulièrement importants pour certaines espèces et non pour d'autres. Il faut interpréter les données et pousser le raisonnement plus loin que de donner un simple pourcentage de ce qui se passe aux observatoires connus.

Question et réponse 2

Je demeure surprise d'apprendre que l'abondance quotidienne moyenne en migration printanière hâtive est exactement la même (au dixième d'oiseau/jour près) que celle obtenue sur le site du projet de parc éolien Les Moulins (4,1 oiseaux/jour). C'est encore plus surprenant de savoir que l'abondance quotidienne moyenne en migration

printanière générale est également exactement la même pour les deux sites (13,6 oiseaux/jour). C'est un troublant hasard !

Question et réponse 3

Nous sommes satisfaits de la réponse fournie par le consultant. »

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations,



Évelyne Barrette
Chargée de projet

c.c. M. Dany Desruisseaux, SNC-Lavalin

